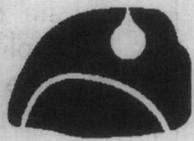


PARIS GOUTTE d'OR



ISSN 0763-0662

5 FRANCS

N° 26

2ème trimestre 1992

Trimestriel

LE JOURNAL DU QUARTIER

Rénovation : Un an de démolition sans reconstruction !

QUAND L'O.P.H.V.P. TRAINÉ DES PIEDS...



**LE VOTE F.N. A LA GOUTTE D'OR
STATION RATP BARBES A RENOVER**

**Rue Fleury :
ENQUETE PUBLIQUE LANCEE**

**CHOCOLAT
RUE
MYRHA**

- EDITO :
1085 BULLETINS F.N.
A LA GOUTTE D'OR page 2
- RENOVATION :
QUAND L'OPHVP TRAI
NE
DES PIEDS... page 4
- RUE FLEURY : L'ENQUETE
PUBLIQUE EST LANCEE page 5
- HOTELS MEUBLES :
PASSONS AUX ACTES ! page 6
- POLICE :
LETTRE AU
MINISTRE DE L'INTERIEUR page 7
- REALISATIONS :
SQUARE LEON :
SESSION DE RATTRAPAGE page 8
- A DECOUVRIR :
FRANPRIX
RUE DE LA GOUTTE D'OR page 9
- CADRE DE VIE :
STATION RATP BARBES page 10
- CULTURE :
SAINT-BERNARD :
LA MUSIQUE RETROUVEE page 11
- GOUTTE... A GOUTTE... page 12
- SPORTS :
2 CHAMPIONS DE FRANCE
A LA GOUTTE D'OR page 12
- TRIBUNE LIBRE A :
EGO : INFORMER POUR MIEUX
LUTTER CONTRE LE SIDA page 13
- ECHOS
Villa Poissonnière, Rue Laghouat,
Nouvelles D.U.P., Pacte, Cabines
téléph., Maternelle Richomme,
Centre de Santé, Goutte d'Or en
Fête, Arbre Bleu, CDRII, Goutte
d'Or Carré d'Art page 14
- PORTRAIT :
CACAO and Co :
BLACK, BLANC, BEURRE page 16

PARIS-GOUTTE D'OR
27 rue de Chartres - 75018 PARIS
Dr de la Publication : M. Neyreneuf
Ont participé à l'élaboration de ce
numéro : T. Kubler, M. Léthel,
G. Parizot et A. Sergos
N° Commission Paritaire : 66 173
Dépôt légal : 2ème Trimestre 1992
Imprimerie ID Graphique

EDITO

1085 BULLETINS F.N. A LA GOUTTE D'OR

Il ne doit pas être nécessaire de longtemps l'expliquer vu le contenu de notre journal et de notre action : le Front National, son programme et ses dirigeants, représentent le contraire de toutes les valeurs qui nous font agir. Par son discours simpliste où la haine et la division sont distillées, ce parti amène de nombreux électeurs dans l'erreur, parmi lesquels près d'un millier d'habitants de la Goutte d'Or (cf. tableau commenté, page de droite). Si certaines des personnes qui ont choisi le vote F.N. l'ont fait en toute connaissance de cause (nostalgie des temps de la Milice ou de l'O.A.S. ?), ce n'est certainement pas le cas de la grande majorité des autres, qui ne sont pas pour nous - n'en déplaît à certains politiciens - des "salauds".

En effet, nous rencontrons souvent dans le quartier des électeurs du FN et, à discuter avec eux, on se rend rapidement compte qu'après leur discours tout droit repris du Front National (cela passe souvent par de nombreux propos racistes et antisémites), les vrais problèmes s'expriment... et ils sont la plupart du temps communs à l'ensemble des habitants, de quelque origine qu'ils soient. Ce sont des problèmes de logement, d'emploi, de réussite scolaire, de santé, d'insertion sociale, d'environnement, de bruit, d'insécurité (ou de sentiment d'insécurité) tous marqués par les caractéristiques propres de notre quartier. C'est là les problèmes qu'il faut traiter au niveau du pays comme à celui du quartier.

En ce qui concerne le gouvernement, nous ne pouvons que nous féliciter de l'option annoncée de mieux prendre en compte les problèmes d'insécurité. Reste à passer de la théorie à la pratique, et ce, à tous les échelons de la hiérarchie policière (Préfet de Police, Commissaires, Inspecteurs, Policiers de terrain...). Ainsi, à quand une action sérieuse contre le marché aux voleurs, le proxénétisme qui renaît ou les divers trafiquants qui ont investi le quartier ? Dans le respect des lois et des droits de l'Homme, il ne doit plus y avoir de complaisance envers ces phénomènes et les moyens doivent être fournis aux services locaux afin qu'une action en profondeur soit menée dans la durée pour arriver à une situation plus satisfaisante.

Pour le reste, ce n'est qu'en exploitant toutes

les pistes ouvertes par la politique du développement social du quartier (et son équivalent pour l'Education Nationale : la Zone d'Education Prioritaire) que des progrès pourront être faits qui permettront une meilleure insertion de toute la population du quartier, qu'elle soit d'origine française ou non.

S'insérer, c'est trouver sa place dans son quartier, dans le pays, dans la vie... c'est se retrouver bien dans sa peau... C'est tout le contraire de l'exclusion qui constitue le fonds de commerce du Front National.

Cette volonté vient d'être réaffirmée par les élus du 18ème à propos de la future ouverture des locaux de la Salle St Bruno qui deviendra un instrument supplémentaire (avec les projets actuellement en cours d'installation que sont la Mission Locale, le Centre de Santé, le Centre d'Animation Jeunesse, etc...) au service de l'insertion.

L'insertion de tous dans ce quartier, c'est notre objectif. Pour cela, il faut que chacun puisse assumer ses devoirs et exercer ses droits, dans le respect des droits des autres et l'exigence qu'ils assument, eux aussi, leurs devoirs.

Sur ces options, nous continuerons à œuvrer avec tous les responsables qui souhaitent avancer dans cette direction et contribuer au recul du Front National.

RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES (22-3-92)

	Goutte d'Or		18ème arrt.	
	Voix	%	Voix	%
Inscrits	10565	100,00	90023	100,00
Votants	6373	60,32	55379	61,52
Blancs et Nuls	161	2,53	1323	2,39
Exprimés	6212	97,47	54056	97,61
• A. Juppé (RPR-UDF)	2169	34,92	21677	40,10
• P. Joxe (PS-MRG)	1168	18,80	9305	17,21
• S. Martinez (FN)	1085	17,47	8758	16,20
• A. Minkowski (Génération Ecologie)	663	10,67	5606	10,37
• JF Bernard (Les Verts)	470	7,57	3873	7,16
• A. Lhostis (PCF)	429	6,91	3185	5,89
• C. Cauquil (Lutte Ouvrière)	155	2,50	1079	2,00
• B. Lepidi (CNI)	73	1,18	573	1,06

1 085 électeurs inscrits dans les bureaux de vote de la Goutte d'Or ont donné leur bulletin à la liste du Front National lors des dernières élections régionales, soit 17,47 % des votants.

Ce résultat peut sembler a priori plutôt rassurant pour les raisons suivantes :

- **il est nettement inférieur au pourcentage engrangé par cette liste dans de nombreuses villes de la banlieue parisienne, sans parler de certaines belles régions du Sud de la France,**

- **il ne dépasse que de 1,27 % le score moyen obtenu par le F.N. dans le 18ème (16,20 %) et se situe au-dessous du chiffre réalisé dans le quartier de la Chapelle (19,74 %),**

- **rapporté au nombre des inscrits (10 565), il dépasse de peu les 10 %...**

Mais si on le rapproche des résultats enregistrés par ce même parti au 2ème tour des élections municipales de 1989 (11,96 % à la Goutte d'Or et 10,32 % dans le 18ème), la situation apparaît beaucoup plus préoccupante car cette comparaison montre une augmentation de 5,5 % des voix gagnées par ce parti.

Certes, il est toujours approximatif de comparer les résultats d'élections aussi différentes que des municipales et des régionales. Toujours est-il qu'il nous semble qu'il y a là un avertissement sérieux adressé à tous les démocrates républicains.

"PARIS-GOUTTE D'OR" EST EN VENTE

**CHEZ LES COMMERÇANTS
SUIVANTS:**

- 2 rue Léon
- 52 rue de la Goutte d'Or (restaurant)

**ET CHEZ LES MARCHANDS DE
JOURNAUX SUIVANTS:**

- de la rue Myrha
- de la rue Affre
- et de la rue Stephenson.

PARIS-GOUTTE D'OR BULLETIN D'ABONNEMENT

26

à renvoyer à : Paris-Goutte d'Or
27 rue de Chartres - 75018 - PARIS

4 numéros : 20 Frs / Soutien : 100 Frs

Virement à l'ordre de PARIS-GOUTTE D'OR
CCP PARIS 22 417 09 W

NOM :..... Prénom :.....

Adresse :.....

QUAND L'O.P.H.V.P. TRAINÉ DES PIEDS...

Grande nouvelle : l'Office Public d'Habitation de la Ville de Paris (O.P.H.V.P.), l'aménageur, le constructeur et le principal relogeur de l'opération de rénovation de la Goutte d'Or vient de se doter d'un Service Communication qui va sans doute communiquer les raisons des blocages dont l'Office est responsable, et notamment du fait que les constructions sont en panne depuis plus d'un an !

Un service communication, c'est a priori une bonne mesure quand on sait la piètre image qu'offre à l'extérieur l'OPHVP : accueil digne de Fort Knock à son siège social de la rue du Cardinal Lemoine, lettres laissées sans réponse, difficultés à obtenir des renseignements précis, etc. Sur le quartier, ce nouveau service a déjà du pain sur la planche : donner vie et utilité au Centre d'information ouvert voilà plus d'un an par l'OPHVP au 56 Bd de la Chapelle, faire du bi-annuel "Goutte d'Or Information" un journal régulier apportant de véritables informations, fiables, sur les projets en cours, répondre aux lettres adressées par de nombreux habitants ou commerçants du quartier (laissées la plupart du temps sans réponse ni accusé de réception) et tenir compte des désirs ainsi exprimés...

Une des premières interventions de ce nouveau service a d'ailleurs été de contribuer (financièrement notamment) à la réussite du concert de musique classique organisé par l'A.P.S.G.O. et l'Association Yehudi Menuhin à l'Eglise St Bernard (cf. page 11). Cela augure bien de la suite et annonce peut-être de nouveaux rapports entre l'Office et les autres partenaires concernés par l'Opération de Rénovation de la Goutte d'Or... Cela est possible et souhaitable mais à une condition : que l'Office remplisse d'abord comme il convient la mission pour laquelle il a été mandaté ici, à savoir celle d'aménageur, dans le cadre des différentes décisions prises par la Commission Locale Inter-partenaires.

Malheureusement que constate-t-on ? L'OPHVP bloque



Voici plus d'un an que cet terrain est en attente de constructions, alors que le permis de construire a été déposé et que les financements existent... Pourquoi un tel blocage quand tant de gens attendent un relogement ?

toujours la solution de quatre dossiers importants qui engagent l'avenir du quartier.

NOUVEAU RETARD D'UN AN DANS LES CONSTRUCTIONS

Il y a plus d'un an que la parcelle du cœur de l'îlot 7 (correspondant au 11 à 19 Goutte d'Or/16 et 18 Charbonnière et 18 Chartres) a été démolie. Les travaux de reconstruction devaient démarrer en 1991 et de nouveaux logements auraient dû être livrés début 93. Or, le terrain est toujours vierge et aucune construction neuve n'a commencé, alors que le permis de construire existe. Conséquences : il faudra attendre un an de plus pour avoir de nouveaux logements disponibles dans le quartier. Quelle en est la raison ? Il semble que ce soit tout simplement une partie de bras de fer entre l'Office et la Ville qui en soit la cause... Pour le moment, ce

sont avant tout les habitants qui perdent dans cette partie à laquelle ils sont étrangers.

SATURNISME

Une liste d'une dizaine de familles dont les enfants ont été atteints de saturnisme (intoxication grave causée par l'ingestion d'écaillés de vieilles peintures en plomb) a été transmise par les Associations en demandant un relogement urgent (les logements n'étant pas réhabilitables ou devant être détruits). Le 2 Décembre 1991, Alain Juppé (Président de la Commission Locale "Goutte d'Or") "demande que ces familles soient relogées en priorité par l'O.P.H.V.P. avant la fin du mois de décembre 1991". A ce jour, seulement deux familles ont été relogées par l'OPHVP... et les enfants des autres familles continuent à s'intoxiquer (la

maladie pouvant être mortelle ou laissant des séquelles graves). Deuxième blocage.

HOTELS MEUBLES

Malgré les engagements clairement réaffirmés récemment par les élus précisant que les habitants d'hôtels meublés arrivés avant Septembre 83 se verraient proposer un relogement dans le patrimoine ancien ou dans les constructions neuves s'ils refusent d'aller en foyer ou dans un autre hôtel meublé, aucune proposition n'a été faite par l'OPHVP aux quelque 70 familles ou isolés remplissant les conditions précisées ci-dessus. On ne voit pas non plus de projet sérieux se mettre en place pour résoudre ce relogement (cf. page 6). Attentisme et troisième blocage...

COMMERCES

Dans tous les immeubles neufs construits, les rez-de-chaussée sont occupés par des emplacements commerciaux. A ce jour (soit parfois près de 10 mois après leur livraison) seuls 2 commerces ont été attribués et installés dans ces immeubles (une boulangerie, un "Cours des Halles") auxquels il faut ajouter le Franprix, la boulangerie et la boutique de textile installés sous le Gymnase. Et pourtant de nombreux commerçants ont - à notre connaissance - fait des demandes restées sans réponse. Dernière énigme (en date) et quatrième blocage...

Pour que la volonté de l'OPHVP de mieux communiquer et de participer à la vie du quartier soit crédible, c'est d'abord sur ces quatre blocages les plus importants qu'il lui faut revenir... Tout le reste viendra ensuite pour arriver, pourquoi pas, à monter enfin une véritable concertation dans le cadre d'un partenariat qui devrait se mettre en place naturellement !

RUE FLEURY :

L'ENQUETE PUBLIQUE EST LANCEE

Les nouvelles expropriations projetées pour la réalisation du Centre d'Animation Jeunesse de part et d'autre de la rue Fleury sont l'objet de l'enquête publique qui vient d'être lancée jusqu'au 26 Juin.

C'est donc dès maintenant et jusqu'au 26 Juin que toutes les personnes qui veulent faire entendre leur voix peuvent le faire, soit par écrit, soit en rencontrant le Commissaire Enquêteur désigné, M. Daniel Delevalle.

L'enquête publique lancée a deux objets :

- le premier concerne la réalisation de la Crèche et du Bureau de Poste à l'angle de la rue de la Goutte d'Or et de la rue des Islettes (les immeubles de la parcelle concernée ont déjà été démolis). Il s'agit là d'une enquête purement formelle car les expropriations et démolitions réalisées étaient déjà prévues dans le plan de 1985. La nouveauté, c'est l'intégration dans le bâtiment de la crèche d'un Bureau de Poste, demandé et obtenu notamment par Paris-Goutte d'Or.

- le deuxième projet soumis à l'enquête publique apporte lui, par contre, des modifications au plan de 1985. En effet, cinq parcelles nouvelles sont destinées à être expropriées et démolies pour la

construction du Centre d'Animation Jeunesse et de la Bibliothèque de part et d'autre de la rue Fleury. Il s'agit des immeubles suivants :

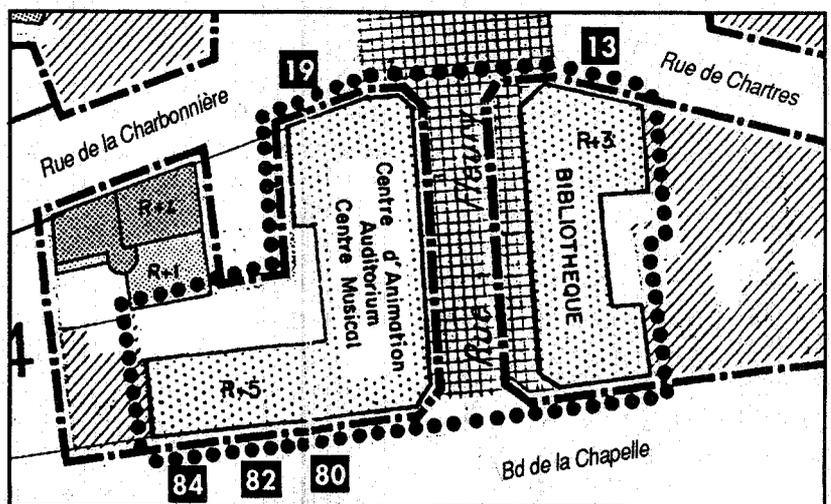
- 19 rue de la Charbonnière,
- 13 rue de Chartres,
- 80, 82 et 84 Bd de la Chapelle

qui s'ajoutent aux 5 immeubles déjà prévus à la démolition en 1985 (72, 74, 76 et 78 Bd de la Chapelle et 17 rue de la Charbonnière/3 rue Fleury).

On peut prendre connaissance du dossier complet à la Mairie du 18ème, tous les jours ouvrables de 9 h à 18 h, et à cette occasion, faire les remarques nécessaires par écrit sur le registre prévu à cet effet.

De plus, il est possible de rencontrer le Commissaire Enquêteur pour lui exposer ses remarques. Celui-ci reçoit le public à la Mairie du 18ème les jeudis 11 et 18 juin et le vendredi 26 juin de 16 h à 18 h.

Passé le 26 juin, il sera trop tard pour faire entendre sa voix !



Les 5 nouveaux immeubles destinés à être démolis

HOTELS MEUBLES : PASSONS AUX ACTES !

**L'engagement de la Ville concernant les relogements d'habitants des hôtels meublés, c'est bien.
Son application par l'OPHVP, ce serait mieux.
Peut-être manque-t-il des précisions ? En voici...**

Comme nous l'avions signalé dans notre dernier numéro, les engagements de la Ville ont été clairement réaffirmés lors de la dernière réunion de la Commission Locale Interpartenaires DSQ tenue le 2 Décembre 1991 sous la présidence d'Alain Juppé, en présence notamment du représentant du Préfet de Paris et du Directeur Général de l'O.P.H.V.P.

Les précisions demandées par notre Association figurent dans le compte rendu officiel de la façon suivante :

"Monsieur Juppé précise que (...) les habitants de la Goutte d'Or, ayant droit à un relogement, seront relogés, dans le patrimoine ancien et dans les constructions neuves; dans le cas particulier des occupants d'hôtels meublés arrivés avant [septembre] 1983, ceux-ci pourront se voir proposer en sus des foyers ou des hôtels meublés s'ils acceptent cette solution. C'est une possibilité supplémentaire qui leur est offerte".

Maintenant, il est temps de commencer à appliquer ces engagements et donc d'en prendre les moyens. En effet, il ne s'agit pas de prévoir un relogement anonyme, pour une population inconnue. Les personnes à reloger sont là, repérées et connues. L'enquête que nous avons réalisée - et qui recoupe à trois exceptions près les données recueillies par l'OPHVP - aboutit aux conclusions suivantes :

Dans les bâtiments acquis par l'OPHVP (8 Chartres, 8 Charbonnière, 23, 25 et 27 Goutte d'Or) où ont été réunis les résidents d'hôtels meublés détruits, on trouve 74 "foyers", dont 59 personnes "isolées" et 15 familles.

Sur ces 74, 69 habitent la Goutte d'Or depuis Septembre 1983 et peuvent donc bénéficier des engagements de relogement.



A ces 74 "foyers", il faut ajouter les habitants du 21 rue de la Goutte d'Or (hôtel racheté récemment par la Ville), soit une quarantaine supplémentaire dont plus des 3/4 peuvent prétendre à un relogement.

Cela fait donc en tout une centaine de personnes à reloger parmi lesquelles on trouve toutes les situations sociales :

- des personnes ayant des revenus corrects et d'autres en situation de précarité (RMI, chômage,...),
- des personnes en bonne santé et d'autres en invalidité,
- des personnes jeunes et des retraités.

Un bon nombre de relogements devraient pouvoir se faire sans

difficulté : c'est le cas notamment des familles ou des personnes "isolées" ayant des ressources correctes. Que l'on commence par là et dès maintenant !

Quant aux autres, il faut prendre les moyens nécessaires pour prévoir leur relogement au fur et à mesure de l'avancée de l'Opération. Les différentes solutions à préparer dès aujourd'hui (on a assez perdu de temps en tergiversations) sont :

- pour les retraités, y ayant droit, réservation de places dans les résidences de personnes âgées du Bureau d'Aide Sociale,

- création dans les constructions neuves ou anciennes à réhabiliter de studettes (d'environ 20 m²) pour reloger les personnes isolées ayant des revenus peu importants (on peut en effet construire en bénéficiant des financements PLA des logements de 18 m²). Ces logements, du fait de leur surface, seraient moins chers que les studios de 30 m² et conviendraient parfaitement à l'attente des personnes à reloger. De plus, leur dissémination à l'intérieur d'immeubles où l'on trouverait des logements de toutes tailles favoriserait l'intégration des personnes isolées,

- ouverture de certains logements (dans des conditions bien définies) à la multilocation (2 ou 3 personnes isolées louent ensemble un F2 ou un F3, ce qui réduit de façon importante le loyer de chacun),

- utilisation des mesures prises pour favoriser le relogement des plus défavorisés (quand le cas se présente).

Souhaitons maintenant que tous les partenaires concernés se mettent sérieusement au travail et que les relogements puissent commencer rapidement !

LETTRE AU MINISTRE DE L'INTERIEUR

**Les ministres changent, les problèmes resteraient-ils les mêmes ?
Quoi qu'il en soit, nous persistons et signons : Paris Goutte d'Or...**

Le 6 Février dernier, "Paris-Goutte d'Or" s'adressait à Philippe Marchand, Ministre de l'Intérieur pour l'alerter sur la situation qui perdure dans le quartier. Cette lettre est restée sans réponse à ce jour. Le ministre ayant été remplacé, nous reprenons notre plume pour alerter Paul Quilès, son successeur...

Notons simplement que depuis notre dernier numéro, la promesse de remplacer les gros cars de police qui encombraient les alentours du Commissariat de la Goutte d'Or par d'autres plus légers a été tenue et que des actions ponctuelles ont eu lieu pour mieux maîtriser le phénomène du "marché aux voleurs". Mais veut-on vraiment en finir ?

A l'heure où le gouvernement annonce - suite aux dernières élections - de mettre la lutte contre l'insécurité dans ses priorités, nous publions à nouveau cette lettre qui reste d'une grande actualité :

"Monsieur le Ministre,

Depuis 1984, la politique de Développement Social des Quartiers (DSQ) a été mise en œuvre à la Goutte d'Or à l'initiative de Lionel Jospin, alors député de la circonscription. Cette année, une nouvelle convention a été signée entre la Ville et l'Etat pour prolonger cette procédure de DSQ.

Or, nous constatons que la mise en œuvre de cette politique n'a pas été jusqu'alors l'objet de l'attention de vos services de la Préfecture de Police de Paris.

En effet : les problèmes signalés par maints courriers et interventions lors de la Commission Locale Inter-partenaires (dont fait partie la Préfecture de Police), ainsi que par diverses délégations auprès du Cabinet du Préfet de Police ou du

Commissariat central du 18ème non seulement perdurent mais s'aggravent, que ce soit en ce qui concerne l'existence des différents trafics (drogue, "marché aux voleurs", prostitution, joueurs de bonneteau) ou la prise en compte du Règlement Départemental Sanitaire (bruit, hygiène,...) ou des problèmes de livraisons ou de stationnement.

Ceci provient du fait que l'on continue dans les différents services dépendant de la Préfecture de Police de Paris à considérer la Goutte d'Or comme un quartier de tolérance, un quartier à sacrifier (au bénéfice du reste de l'agglomération parisienne), ce qui est exactement le contraire des principes fondamentaux de la politique de Développement Social des Quartiers.

Les multiples contacts que nous avons avec de nombreux fonctionnaires de police ne font que de confirmer cette thèse. Le discours se résume la plupart du temps à cet argument : "Si on intervient ici, les phénomènes de trafics se déplaceront ailleurs. Alors, mieux vaut ne pas y toucher, car au moins ici on peut contrôler la situation".

Vous comprendrez combien ce discours est inacceptable par les habitants du quartier et combien il devrait répulser des hommes politiques de gauche. Car, bien sûr, c'est encore les classes les plus défavorisées (qui vivent souvent dans des conditions de logement insupportables, qui sont frappées le plus par le chômage et qui peuvent avoir encore des difficultés d'insertion) qui doivent vivre avec les trafiquants, c'est-à-dire se frayer un chemin pour sortir du métro en s'excusant de troubler le "marché aux voleurs", subir à longueur de journée le bruit des dés dans les boîtes de conserve utilisées par les joueurs de bonneteau, être angoissés par la présence de seringues dans la cour de leur immeuble ou leur palier, vivre dans la saleté répandue sur les trottoirs par un

certain nombre de commerçants pollueurs, etc...

Certes des efforts ont été faits par le Ministère, mais rien de particulier pour le quartier :

- l'ilotage a été mis en place (mais comme dans tout le 18ème et d'autres arrondissements de Paris),

- vous avez inauguré un Hôtel de Police (mais qui n'a pas pour vocation d'intervenir particulièrement sur la Goutte d'Or, à part l'Antenne des ilotiers, et qui a multiplié les problèmes de circulation et de bruit pour les riverains).

Nous vous demandons donc avec insistance d'étudier à nouveau cette question et de faire en sorte que des ordres clairs et des moyens soient donnés :

- pour que soit mis fin aux trafics,

- pour que soient mis en demeure et éventuellement fermés tous les établissements qui y participent de façon plus ou moins active (c'est le cas des bars ou des autres commerces qui servent de points d'appui aux dealers ou au "marché aux voleurs", ou des hôtels qui fonctionnent au vu et au su de tout le monde comme des hôtels de passe),

- pour que les problèmes créés par l'ouverture de l'Hôtel de police de la Goutte d'Or soient enfin sérieusement traités (circulation, stationnement, nuisances sonores pour l'immeuble voisin),

- pour que les questions d'hygiène ne soient plus négligées,

- pour que l'on mette fin au système de "protection" dont semblent bénéficier un certain nombre de trafiquants notoires du quartier.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre,...

Paris-Goutte d'Or "

SQUARE PASSAGE LEON : SESSION DE RATTRAPAGE

*Après les premières réalisations discutables,
l'aménagement du square semble mieux se dessiner... autour de deux fresques...*

Il était une fois une municipalité qui voulait créer un espace vert au cœur d'un vieux quartier parisien... Le projet était d'envergure (7000 m² à aménager) mais difficile à réaliser. Certains s'y étaient risqués mais comme ils n'avaient pas du tout tenu compte des personnes qui habitaient ce quartier, futurs utilisateurs de cet espace, ils s'étaient cassé les dents et leur œuvre fut réduite à néant en peu de temps...

Or, un jour, se présente aux responsables municipaux un architecte paysagiste qui sait se vendre. Sa spécialité : réaliser son projet avec la participation des habitants et notamment des jeunes. Ses atouts exposés : des réalisations "super" faites à Paris... et qui tiennent.

Le marché est conclu, mais très vite, il fallut déchanter. De participation, il n'y en eu point et la première tranche réalisée montrait que la tête du concepteur était plutôt hantée par les images des ZUP de banlieue plutôt que par celles d'un vieux quartier parisien. Et que je te bétonne par ci, que je te mette des couleurs vives et bizarres par là, que je te crée des bancs esthétiques (ou prétendus tels) mais inconfortables... Dans sa ZUP de référence, il devait y avoir des zones où ranger les vélos et des pistes de skate : monsieur l'architecte paysagiste en installe donc ici aussi sans s'apercevoir qu'aucun enfant du quartier ne mettra jamais son vélo dans l'endroit qu'il a prévu pour, ni que sa piste de skate est trop "riquiqui" pour que l'on ait envie d'en faire... Quant au "mobilier", la contrainte principale était de trouver du solide et du résistant. Dès les premiers jours d'ouverture, ses arches étaient cassées et, aujourd'hui, un très petit nombre de ses lampadaires reste intact.

Une fois la moitié de son travail livré, ce poète du béton offert aux autres démissionne, laissant le champ libre à l'ouverture d'une concertation avec les Associations qui s'occupent des enfants et des jeunes afin, qu'au moins dans la seconde tranche, on puisse



Une des fresques de B. Hélova avec les graphes intégrés.

prévoir les rectifications nécessaires.

Ce retrait de l'architecte "qui-sait-se-vendre" a cependant permis à un projet intéressant de fresque de voir le jour. Au lieu de l'inévitable fresque murale représentant des immeubles, la Direction des Parcs et Jardins a confié les façades des immeubles de la rue St Luc donnant sur le Square à **Bernard HELOUA**, artiste qui s'est déjà illustré par une fameuse peinture murale réalisée pour RTL à côté de la station RATP Bir-Hakeim. Cette fresque qui représentait des grands hommes vient d'être malheureusement recouverte. Le projet de l'artiste, à découvrir en Juin, est non seulement original et audacieux dans sa conception, mais aussi dans sa réalisation puisqu'il a décidé de faire appel à un certain nombre de jeunes "graphistes" du quartier qui intégreront dans le cadre défini par l'artiste (au bas de la fresque) leurs propres œuvres.

Une autre fresque, moins importante, et conçue dans un style très différent, est actuellement réalisée par une artiste du quartier, **Geneviève Bachellier**



Geneviève Bachellier et ses amoureux sur le banc public...

A DECOUVRIR

(Tél. : 42 59 67 37), sur le mur de l'école maternelle. Voici ce qu'en dit l'artiste :

"Le manque d'arbres et de fleurs se fait sérieusement sentir dans Paris. Reproduire une ville qui n'en est pas une, une ville à l'espace humain où le temps est libre, ludique, où "les amoureux (...) se bécotent sur les bancs publics" (comme l'avait chanté Brassens), les enfants et les oiseaux sur les pavés qui laissent pousser les fleurs, voilà qui fait du bien !

C'est ce que je peins sur le mur du square, face à la rue Polonceau, commande de la Direction des Parcs et Jardins de la Ville de Paris. Il s'agit d'une proposition que je leur ai faite il y a plus d'un an quand le square était en chantier. A défaut de planter les arbres et de semer les pelouses, c'est une façon de me projeter sur mon environnement et quel énorme plaisir de faire cette fresque même si je suis tributaire des caprices de la météo...

Je rencontre le quartier d'une autre façon car on me parle à toute heure et des gens connus seulement de vue deviennent des proches, et d'autres que je ne connais pas encore deviennent de futurs amis. Le ton est à l'admiration et au remerciement : "C'est plus gai sur ce mur gris... Bravo les amoureux !... etc..."

Ce travail, quoique fatigant physiquement (je n'ai jamais peint si grand) me comble... Peindre sur les murs de Paris un autre environnement (océan, cieux bleus et autres horizons naturels), quel pied ! D'ailleurs, c'est un vieux mot d'ordre : "Sous les pavés, la plage !"...

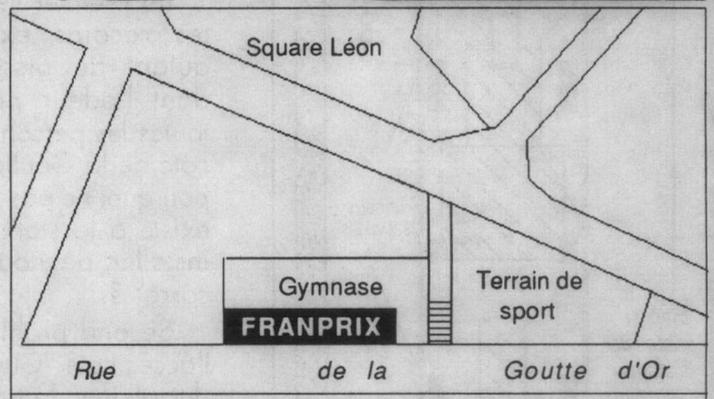
FRANPRIX rue de la Goutte d'Or

**Dire qu'il y a encore des habitants du quartier qui ne connaissent pas encore ce magasin très accueillant !
Nous l'avions demandé, nous l'avons eu..
... et ne le regrettons pas.**



Ouvert :

- le lundi (15 h à 19 h 30),
- du mardi au vendredi (9 h à 13 h et 15 h à 19 h 30),
- le samedi (9 h à 19 h 30),
- le dimanche (9 h à 12 h 30).



GUIDE Goutte d'Or

et Paris 18ème

2ème EDITION - Mise à jour : MARS 1992

des organismes au service du quartier

• 92 associations ou institutions présentées en fiches synthétiques classées par ordre alphabétique (comportant les renseignements suivants : adresse, téléphone, métro, activités et horaires, tarifs, public concerné, papiers nécessaires, responsables)

• 24 pages d'autres adresses utiles classées par thèmes : Sida, toxicomanie, alcoolisme, tabagisme, tuberculose, vaccinations & paludisme, centres de P.M.I., haltes-garderies, crèches, troisième âge, sports & loisirs, enseignement du français, social, garde d'enfants, grossesses, violences familiales, handicapés, logement, scolaire, consommateurs, propreté-hygiène-bruit, vie associative...

En tout, 88 pages (format 21x15) d'une grande utilité pour tous ceux qui interviennent sur le quartier et l'arrondissement.

Tous les renseignements donnés dans cette 2ème ont été remis à jour en mars 1992.

On peut se procurer ce Guide à la Pharmacie du 2 rue Léon (au prix de 30 F) ou par correspondance en écrivant à PARIS-GOUTTE D'OR - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS (en joignant un chèque à l'ordre de Paris-Goutte d'Or) de 30 F par guide + 5 F pour frais d'envoi.

STATION RATP BARBÈS

Dans cette station, le ticket exhale une odeur pas très chic et certaines sorties peuvent être très chocs. Les Services de la RATP et de la Voirie concoctent un projet de rénovation... mais tiennent-ils compte des intérêts réels des habitants ?

Lors de la prochaine réunion de la Commission Locale Interpartenaires DSQ de Juin, l'aménagement de la station RATP Barbès et de ses pourtours est, en principe, à l'ordre du jour.

En vue de préparer cette réunion, nous avons essayé d'avoir plus d'informations pour savoir où

en était le projet et comment il se présentait. A ce jour, notre quête des responsables compétents a été si vaine que nous commençons à nous demander s'il en existe. Certes, le problème est complexe puisqu'il concerne trois services différents : la Direction de la Voirie (Ville de Paris) pour tout le pourtour de la station, la RATP pour la station elle-même et la Préfecture de Police (pour les problèmes de circulation et de sécurité). Dans ces cas, on sait combien chaque service renvoie la personne trop curieuse au service voisin... Notre demande porte essentiellement sur trois points.

En premier lieu, supprimer tous les recoins existants qui sont autant de pissotières sauvages dont l'odeur prend à la gorge toutes les personnes qui sortent du côté de la Goutte d'Or : pour cela pourquoi ne pas s'inspirer de ce qui existe à la station La Chapelle et installer de nouvelles grilles "au carré" ?

Second problème à résoudre : l'accès côté "Guy Patin" qui prend des allures de traquenard, accrues actuellement par la présence du "marché aux voleurs".

Dernier point : la modernisation grâce à la création d'un escalier mécanique facilitant l'accès à la ligne aérienne.

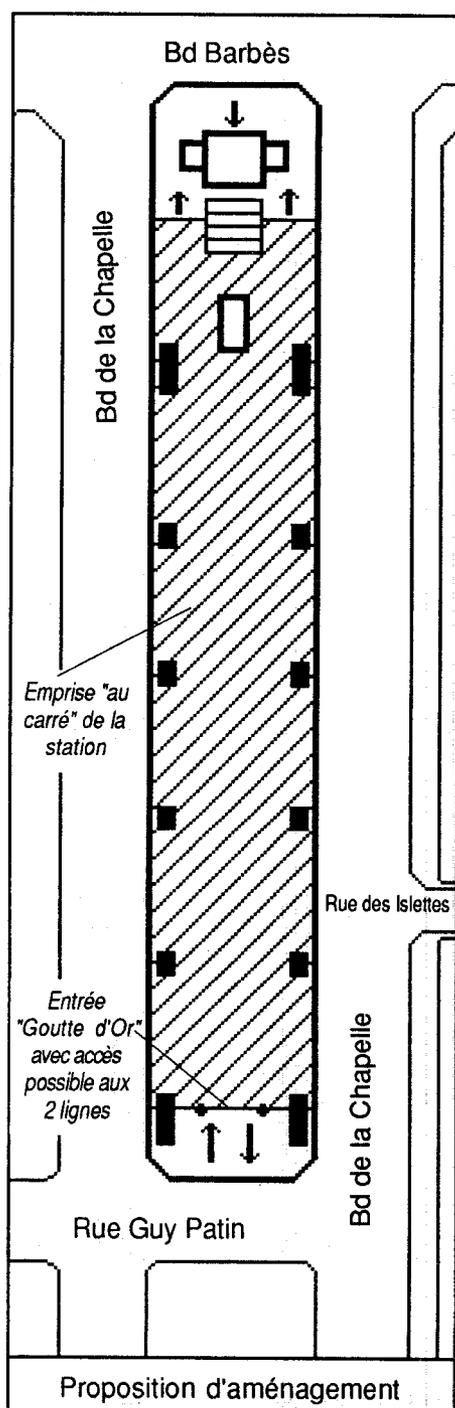
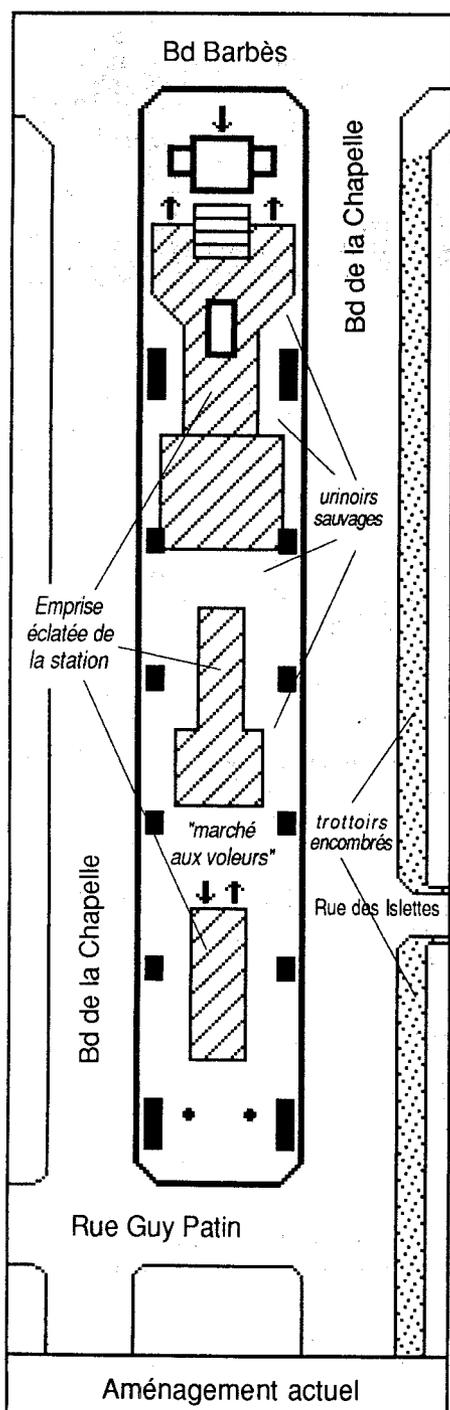
Or, il semble qu'aucun des projets dont on nous ait parlé ne satisfasse vraiment à ces demandes.

Le projet de la Voirie de ceinturer la station par des grilles laisserait de nombreux recoins, la RATP pencherait plutôt pour la fermeture de la sortie Guy-Patin et, quant à la modernisation, il s'agirait uniquement de permettre une prolongation de l'escalier mécanique existant qui relie la ligne souterraine à la ligne aérienne. Bref, rien (ou pas

grand-chose) pour le quartier.

Cercle vicieux ?

L'argument qu'avance la RATP par la bouche du responsable de l'exploitation de la station Barbès est que l'on compte à peine 1100 voyageurs empruntant quotidien-



nement l'entrée face à la rue des Islettes. De plus, la moitié frauderait, la RATP serait obligée d'intervenir très souvent pour réparer le matériel cassé volontairement et l'escalier serait le théâtre de nombreuses agressions.

Mais n'est-ce pas prendre le problème à l'envers et justifier la suppression d'un service public par des dégradations qu'on a laissées s'installer ? La RATP qui ne maintient aucun agent sur place et la Police qui laisse le "marché aux voleurs" s'épanouir à cet endroit ne portent-elles aucune part de responsabilité ?

Si les voyageurs utilisent peu cet accès, on peut y dénombrer trois raisons essentielles : le "marché aux voleurs" dissuade un grand nombre d'emprunter ce chemin, cet accès ne permet pas de rejoindre la ligne souterraine et le quartier est actuellement dans sa phase la moins peuplée. Rêvons un peu et imaginons que la station soit aménagée de sorte que le "marché aux voleurs" ne puisse s'y installer et que de cet accès on puisse rejoindre la ligne souterraine (ce qui nous semble possible sans trop de frais), la situation n'évoluerait-elle pas notablement et les voyageurs ne retrouveraient-ils pas ce chemin abandonné au point qu'on pourrait même penser y installer des guichets...

Autre paramètre à prendre en compte : peu à peu, la population du quartier va à nouveau croître et le Centre d'Animation Jeunesse et la Bibliothèque de la rue Fleury contribueront à l'augmentation du nombre de voyageurs ravis de pouvoir utiliser ce nouvel accès au quartier.

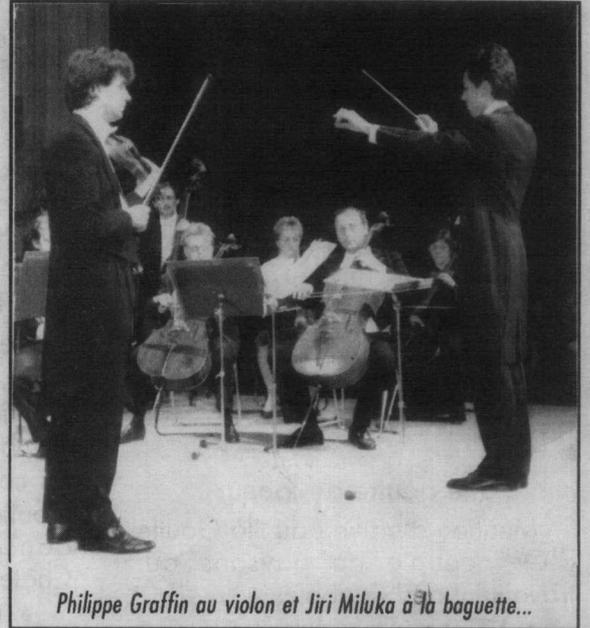
Avant qu'il soit trop tard et que nous soit présenté un projet qui risque de manquer d'envergure et ne résolve pas grand-chose, nous allons réintervenir auprès de tous les services concernés. La desserte d'un quartier par les services publics fait partie des priorités reconnues de la politique de Développement Social. En tiendra-t-on compte dans ce cas ?

SAINT-BERNARD : LA MUSIQUE RETROUVEE !

Un concert de musique classique à la Goutte d'Or, une église pleine : c'était le 14 avril à St Bernard. Un pari réussi...

Jiri Mikula, à la direction de l'Orchestre Symphonique "Bohemia" de Podebrady, et deux jeunes brillants solistes, Philippe Graffin au violon et Henri Demarquette au violoncelle, ont passionné une nombreuse assistance, dont la grande majorité venait du quartier. Le programme a réuni deux concertos et la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak.

A l'origine de ce concert, une proposition de la Fondation Yehudi Menuhin reprise au vol par les jeunes de l'APSGO et soutenue par la mairie de Paris et l'OPHVP. L'APSGO regroupe des étudiants du quartier qui proposent tout au long de l'année du soutien scolaire aux plus jeunes : l'association a voulu "faire connaître ce style de musique dans un quartier où elle est très peu écoutée". Expérience concluante ! De plus, grâce à la recette du concert, l'association va financer



Philippe Graffin au violon et Jiri Miluka à la baguette...

un camp culturel en Angleterre pour permettre à une dizaine de jeunes du quartier de pratiquer la langue étudiée à l'école et s'ouvrir ainsi à une autre culture.

Si trois concerts avaient déjà été organisés ces dernières années à l'église St Bernard dans le cadre de "La Goutte d'Or en Fête", c'est la première fois depuis longtemps qu'elle accueillait de la musique classique. Bonheur retrouvé pour les mélomanes qui ont pu se rendre compte de l'excellente acoustique des lieux.

Alors que ce bâtiment retrouve toute sa beauté extérieure grâce au magnifique ravalement réalisé actuellement par la Ville (avant que l'intérieur soit lui aussi traité), il faut souhaiter que d'autres manifestations du même niveau viennent lui redonner la place centrale qu'il peut prétendre tenir à la Goutte d'Or.

**APSGO - 2 rue Léon
Tél. : 42 62 24 28**



Une des responsables de l'APSGO présente le concert.

GOUTTE... A GOUTTE...

**Un vin lui donna son nom : la Goutte d'Or.
Histoire du quartier égrénée par les élèves de CM2
de l'école Saint Bernard de la Chapelle...**

• 1214 :

Une goutte de célébrité

Au cours d'un banquet, un jury présidé par Philippe-Auguste attribue le troisième prix au cru de la Goutte d'Or qui devient le Roi des Vins.

• Au Moyen Age :

Une goutte d'honneur

La Ville de Paris a coutume d'offrir chaque année au Roi de France, le jour anniversaire de son couronnement, quatre tonneaux de vin de la Goutte d'Or.

• 1474 :

Une goutte de labeur

Mention d'un lieu-dit "la Goutte d'Or" peuplé de paysans qui travaillent des vignobles.

• 1750 :

Une goutte d'urbanisme

Le hameau de la Goutte d'Or se forme autour de cinq moulins qui s'édifient sur la Butte des Couronnes. Son sommet se situe dans l'actuelle rue Polonceau. La butte s'appelle ensuite Butte des Cinq Moulins ou... Petit Montmartre.

• 1787 :

Une goutte de feu

Installation d'une nitrière artificielle qui fournit 3000 tonnes de salpêtre à la Régie des Poudres de l'Etat. Christophe dirige cette nitrière et se fait construire un château en pierres et briques rouges. On parle beaucoup du Château-Rouge.

• 1790 :

Une goutte d'administration

Le hameau de la Goutte d'Or est annexé à la Commune de La Chapelle.

• 1814 :

Une goutte d'importance

Percée de la rue de la Goutte d'Or : le hameau devient village au milieu des vignes, des vergers, des moulins...

• 1832 :

Une goutte d'industrie

François Cavé installe une partie de ses ateliers métallurgiques dans la rue qui porte maintenant son nom. Il fabrique deux machines de 180 chevaux-vapeur, les premières construites en France. Bientôt... les chemins de fer.

• 1843-1846 :

Une première goutte d'accueil

Révolution ferroviaire : création de la ligne Paris-Lille. De nombreux ouvriers venus de tous les coins de France se logent à la Goutte d'Or. Le dimanche, ils vont danser au Grand Bal du Château-Rouge.

• 1854-1861 :

Une goutte d'amour

On bâtit l'Eglise Saint Bernard de la Chapelle sur les plans de l'architecte Magne.

• 1877 :

**Une goutte de scandale
en littérature**

Parution de l'Assommoir d'Emile Zola. L'histoire de Gervaise, l'héroïne, se déroule dans le quartier.

• 1882 :

Une goutte de solidarité

Un nouvel asile de charité s'ouvre rue Laghouat. Cent cinquante lits accueillent les victimes du chômage et de l'imprévoyance.

• 1882 :

Une goutte de savoir

Ouverture de l'école Saint Bernard de la Chapelle au 6 rue Saint-Luc. Les frères des Ecoles Chrétiennes dirigent six classes.

• 1914-1918 :

Une deuxième goutte d'accueil

Des gens du Nord de la France qui fuient les zones de combat se réfugient à la Goutte d'Or.

• 1925 :

Une troisième goutte d'accueil

Ouverture par un Algérien du premier café arabe de Paris, rue de Chartres.

• 1939-1945 :

Une goutte de sang

De nombreux Africains du Nord luttent aux côtés des Français. Après la guerre, beaucoup viennent vivre dans le quartier.

• 1954-1962 :

Une goutte de guerre

Le quartier vit au rythme de l'histoire de la guerre d'Algérie. Un P.C. de harkis est installé au 28 rue de la Goutte d'Or. Règlements de compte, attentats, arrestations se succèdent dans le quartier.

• 1984 :

Une goutte de réhabilitation

Un contrat Ville-Etat décide du programme de Rénovation de la Goutte d'Or.

• 1992 :

Une goutte d'espoir

Plantation d'une vigne à l'Ecole Saint Bernard de la Chapelle.

*(la "goutte de guerre" a été ajoutée
par la rédaction)*

SPORTS

**2 CHAMPIONS
DE FRANCE
à la Goutte d'Or**

L'A.D.C.L.J.C. est heureuse d'informer les habitants du quartier que deux des membres de ses équipes de KICK-BOXING sont devenus champions de France 1992 !

Il s'agit de :

- Samir Soulimane (en classe A - catégorie moins de 70 Kg),

- Cédric Deschamp (Junior - catégorie moins de 72,5 Kg).

Toutes nos félicitations... en attendant un titre européen ?

ADCLJC - 5/7 rue Ordener

Tél. : 46 07 61 64

EGO : informer pour mieux lutter contre le SIDA

Les seringues vendues dans le quartier sont maintenant emballées dans une pochette contenant un message de prévention, un préservatif et un tampon alcoolisé...

Un seul but : prévenir le SIDA...

Depuis 1987, des habitants du quartier se sont regroupés au sein de l'association EGO autour des problèmes liés aux drogues à la Goutte d'Or.

Au fil des années, à partir de l'accompagnement quotidien de toxicomanes séropositifs ou malades et de leurs proches, nous avons acquis, certes des compétences mais surtout la certitude que toute action concernant la toxicomanie et ce qu'elle engendre ne pouvait se faire sans tenir compte de l'ensemble du quartier et de ses acteurs sociaux (voisins, commerçants, professionnels de santé, etc...).

C'est pourquoi nous avons mené une recherche avec le soutien financier de l'Agence Française de Lutte contre le SIDA et le Comité Français d'Education pour la Santé.

Son objectif est de trouver des pistes pour promouvoir la prévention du SIDA à la Goutte d'Or, et améliorer l'accès aux soins pour les personnes séropositives et malades.

Pour cela, un "comité de pilotage" avec les Associations du quartier s'est constitué (qui regroupe des membres de l'A.D.C.L.J.C., de l'A.I.D.D.A, de l'A.P.S.G.O, des Enfants de la Goutte d'Or, d'E.G.O, et de Paris-Goutte d'Or).

Une enquête auprès des habitants a été menée pour savoir dans quelle mesure ils se sentent concernés, et ce qu'ils envisagent comme action à mener au sein du quartier avec leur participation active. Elle a été menée par et pour les habitants, avec l'appui méthodologique de l'équipe du Professeur Pissarro spécialisée en santé publique.

Une restitution des résultats de cette enquête participative sera faite dans le cadre d'une réunion

publique.

Parallèlement, nous avons développé des contacts avec les professionnels de santé et les usagers de drogue, afin d'imaginer des actions pour sensibiliser ces derniers aux risques de contamination par le virus responsable du SIDA (VIH).



La pochette, son contenu et son message :
"Le SIDA, c'est pas mon trip".

Les pharmaciens, depuis 87, fournissent quotidiennement des seringues aux usagers de drogue. Cette libéralisation, instituée par le Ministère de la Santé, a pour objectif de limiter le risque de contamination par le V.I.H encouru par les usagers de drogues en cas de partage de seringue.

Initiative marseillaise

Un rapport nouveau entre les officines et les consommateurs de drogue s'est donc instauré. Il ne va pas sans poser de problèmes aux pharmaciens qui doivent répondre aux exigences d'une nouvelle clientèle, particulièrement importante au sein de notre quartier.

Pour de nombreux toxicomanes, les pharmaciens sont les seuls professionnels de santé avec

qui ils rentrent en contact. Ceci dit, l'achat d'une seringue est un échange commercial bref qui laisse peu de place à la discussion.

C'est pourquoi nous avons repris à notre compte une initiative marseillaise visant à transformer ce contact en acte de prévention : nous fournirons pendant trois mois à l'ensemble des pharmacies du quartier des pochettes avec des messages de prévention adaptés et ciblés qui contiendront également un tampon alcoolisé et un préservatif. Cette action expérimentale est soutenue par les pouvoirs publics et financée par l'Agence Française de Lutte contre le SIDA et par la Délégation Générale de la Lutte contre la Drogue, et la Toxicomanie.

Il s'agira, pour les pharmaciens, de mettre la seringue achetée dans cette pochette, élaborée en concertation avec eux, conçue pour les usagers de drogue. L'objectif est la prévention de l'infection par le VIH au sein de cette population.

Cette pratique nouvelle suscitera sans doute des réactions et des commentaires. EGO se chargera de les recueillir, tout en soutenant le personnel des officines dans cette nouvelle tâche.

Une information complémentaire à celle-ci, par voie d'affichage chez les professionnels de santé du quartier permettra aux habitants de se sentir concernés et de réagir s'ils le désirent.

Toutes vos réactions nous seront utiles : elles nous aideront à mesurer l'impact de cette opération. Nous ne manquerons pas, le moment venu, de vous faire part de nos conclusions.

EGO - 11 rue St Luc
Tél. : 42 62 55 12

(les titres sont de la rédaction.)

VILLA POISSONNIERE

Lors d'une Assemblée Générale, la Copropriété de la Villa a refusé pour le moment les propositions transmises par la Ville. Rappelons qu'il s'agissait pour la Ville de financer la réfection de la voie privée (pavage, conduites d'évacuation, éclairage, etc...) en échange d'une ouverture du passage au public dans la journée, à des heures et des jours fixés par la Copropriété. Celle-ci aurait tout à gagner à accepter ces propositions de la Ville. Bien sûr, les copropriétaires concernés sont les seuls à pouvoir décider. Disons cependant que la position prise actuellement est regrettable pour de nombreux habitants de la Goutte d'Or qui auraient bien voulu pouvoir retrouver ce passage agréable lors de leurs déplacements dans le quartier...



La Villa Poissonnière vue à travers les grilles côté Polonceau

NOUVELLE D.U.P. (2)

Il nous semble aussi que le moment soit venu de lancer les procédures d'expropriation sur les secteurs au Nord du quartier où avait été votée la préemption renforcée, notamment les parcelles 2 à 10 rue Richomme, 23 à 31 rue Myrha, rue Léon, etc...

PACTE GOUTTE D'OR

L'Antenne Goutte d'Or du PACTE a déménagé. Elle reçoit maintenant le public dans ses nouveaux locaux au 25 rue Stephenson. Le numéro de téléphone (42 23 30 36) reste inchangé. Rappelons que c'est en principe la dernière année pour déposer des dossiers de subvention dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), même si nous espérons toujours que des dérogations pourront exister pour les immeubles du secteur de Rénovation ayant reçu tardivement leurs injonctions de travaux.

11-13 RUE LAGHOUAT

L'ancienne imprimerie Maquet a été démolie. A la place, la société d'HLM "Habitat Social Français" va construire pour le Bureau d'Aide Sociale un Foyer médicalisé pour personnes âgées qui communiquera avec l'actuel Foyer du B.A.S. du 17. Quant au 15, le bâtiment sur rue sera réhabilité. Au 9, où le propriétaire exerce des pressions sur ses locataires réguliers, aucun projet n'est à l'ordre du jour. Les locataires se sont d'ailleurs unis pour faire respecter leurs droits.

6 RUE LAGHOUAT

Cette parcelle démolie depuis des années est toujours vide. C'est, là aussi, la société d'HLM "Habitat Social Français" qui doit y construire des logements P.L.A. (Prêt Locatif Aidé = nouveau nom des logements sociaux). Il paraît que cette société attend que le 4 rue Laghouat soit détruit pour lancer son projet sur les 2 parcelles réunies. Est-ce bien raisonnable de vouloir détruire un autre hôtel meublé (au 4) quand on sait les problèmes posés par le relogement des personnes qui y habitent ?

NOUVELLES D.U.P. (1)

Dans notre dernier numéro, nous donnions les plans des nouvelles expropriations souhaitées par la Ville (pour la construction du Centre d'Animation Jeunesse et de la Bibliothèque de part et d'autre de la rue Fleury) et par l'OPHVP (pour des raisons pratiques d'aménagement). Si l'enquête publique concernant les abords de la rue Fleury a été lancée (cf. page 5), on s'étonne qu'à ce jour aucun plan officiel n'ait été publié pour les autres expropriations et que l'autre enquête d'utilité publique n'ait pas encore été programmée. En ce qui concerne les deux réserves que nous avons exprimées, il semble que nous ayons été entendus concernant le 19 rue des Gardes (l'immeuble devrait être maintenu) mais que rien ne soit encore définitif pour le 42 Goutte d'Or : les propriétaires de cet immeuble ont pourtant déposé au Pacte de Paris un dossier pour entreprendre d'importants travaux de réhabilitation.

CABINES TELEPHONIQUES

Après une année d'immobilisme, il semble que France-Télécom soit disposé à prévoir l'installation de cabines téléphoniques à l'intérieur du quartier. Des contacts ont eu lieu avec Paris-Goutte d'Or et une douzaine d'emplacements possibles ont été proposés à France-Télécom (au nord comme au sud du quartier).

MATERNELLE RICHOMME

Elle sera reconstruite en dur l'an prochain. Il avait d'abord été prévu que les enfants actuellement scolarisés dans cette école soient transférés chaque jour par car dans l'Ecole maternelle de la rue Charles Hermite (Porte d'Aubervilliers). Les parents ont proposé aux responsables municipaux une autre solution plus satisfaisante pour l'ensemble des parties concernées : un transfert dans la maternelle Carpeaux qui devrait être ouverte à la

prochaine rentrée scolaire. Cette proposition a été acceptée par les élus.

CENTRE DE SANTE

L'immeuble du 16/18 rue Cavé a enfin été préempté. Il est donc maintenant propriété de la Ville et comme la Direction des Affaires Scolaires a fait savoir qu'elle renonçait à en demander l'utilisation, le projet d'Espace-Santé va pouvoir rentrer dans sa phase opérationnelle.

LA GOUTTE D'OR EN FETE

Pour la 7ème année consécutive, les Associations préparent la semaine de fête qui aura lieu cette année du 5 au 12 Juillet. Au programme : des concerts publics (les 10, 11 et 12 juillet), des animations pour les enfants, le Cross (le 5 juillet), des tournois sportifs, etc... tout ceci autour du square Léon qui devrait alors être entièrement terminé.

ARBRE BLEU

Belle inauguration le 24 Février dernier des locaux de l'Arbre Bleu sis au 52 rue Polonceau, en présence du Maire du 18ème, du Député et de plusieurs autres personnalités. Précisons que dans notre dernier numéro, nous avons oublié de mentionner le soutien financier apporté par la Caisse des Dépôts et Consignations et le Ministère de l'Education Nationale à la réalisation de ce projet. Voilà

qui est fait !

CENTRE DE DOCUMENTATION

L'AIDDA a ouvert au 21 rue Simart un Centre de Documentation et de Recherches Iconographiques Interculturelles qui veut promouvoir "une meilleure connaissance des quartiers populaires, de l'immigration et des pays d'origine, en donnant à voir, à consulter et à utiliser des documents et des images évoquant la vie sociale, culturelle, économique et familiale des populations étrangères en France et en Europe". CDRII - 21 rue Simart - 75018 Paris - 42 55 06 86.

GOUTTE D'OR CARRE D'ART

Les 12, 13 et 14 Juin prochains, des JOURNEES PORTES OUVERTES permettront de découvrir un certain nombre d'artistes exerçant dans le quartier : peintres, sculpteurs,

créateurs de bijoux, vidéastes, photographes, ... C'est l'Association "Goutte d'Or Carré d'Art" qui organise ces 3 journées. Cette Association dont le siège est 4 rue Pierre l'Ermite (Tél. : 42 62 18 19) vise à regrouper sans parti pris esthétique des artistes vivant ou travaillant dans le quartier de la Goutte d'Or, favoriser les échanges entre artistes et public et contribuer à la valorisation de l'image du quartier. Ce sont une quinzaine d'ateliers, de galeries ou d'autres espaces (compris dans le périmètre limité par la rue de Clignancourt à l'ouest, la rue Marx-Dormoy à l'est, le Bd de la Chapelle au sud et la rue Ordener au nord) qui ouvriront leurs portes au public, créant ainsi un circuit de promenade à la rencontre de la vie créative du quartier (Vendredi 12 Juin : de 18 h à 21 h, Samedi 13 et Dimanche 14 Juin : de 14 h à 20 h - les adresses des lieux à découvrir accompagnées d'un plan devraient être bientôt diffusées).

La Présidente de l'Arbre Bleu (2ème à partir de la gauche) entourée de personnalités du 18ème lors de l'inauguration des locaux du 52 rue Polonceau.

On reconnaît sur la photo : R. Chinaud (maire du 18ème, au centre), D. Vaillant (Député de Paris, à gauche), H. Mécheri (adjoint au maire de Paris) et Mme Rivière (adjoint au Maire du 18ème) ainsi que d'autres visages familiers du quartier.



ATTENTION : CHANGEMENT D'HORAIRE ET DE LIEU !

• PERMANENCE DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

concernant tous les problèmes touchant :
au relogement pour les immeubles touchés par la Rénovation, à la Rénovation et l'aménagement du quartier et aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés.

TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h au 28 rue de Chartres

(Boutique ou 1er étage) - Tél. à ces heures : 42 62 40 15

• L'Association "HABITER AU QUOTIDIEN" tient maintenant sa permanence hebdomadaire le **MERCREDI** de 17 h à 19 h au 1 rue Léon (Tél. : 46 06 51 72).

Elle y traite les problèmes suivants : suivi des demandes de logement anciennes, 1% patronal, surfaces corrigées, expertise des logements, problèmes liés à la réhabilitation ainsi que les conflits locataires-propriétaires, les expulsions et les problèmes de copropriété.

CACAO and Co : BLACK, BLANC, BEURRE...

**Il existe rue Myrha une poudre à laquelle l'on s'accroche.
Elle est pourtant légale et sans danger :
au n°6, Olivier, ancien élève de Lenôtre, élabore des rêves de gourmet
à partir de poudre de cacao et avec les meilleurs produits du monde...**

La première fois, on pousse deux portes : celle de la boutique et l'autre, de l'enfance. L'odeur des chocolats réveille de vieilles émotions, des tablettes aux boîtes des jours de fête, des rapines à la boulange au cacao matinal des grand-mères, il est pas trop chaud mon ange.

Puis de l'enfance, on vit en un éclair sa jeunesse chez Olivier, à voyager autour du monde en lisant les noms des ingrédients de base : Equatorial lacté, Ganaja...

"Ce sont les chocolats de base, ma matière première, achetée chez Valrhona, le meilleur fabricant, à partir de laquelle je vais élaborer mes produits. J'utilise ainsi 7 chocolats noirs différents".

Les autres matières premières ? Crème et beurre, alcool ou pulpe de fruits, framboises entières, amandes, pistaches, noisettes...

L'ŒIL ET LA MAIN

Au 6, rue Myrha, le décors et son envers se confondent : l'artisan vend ses produits sur leur lieu de fabrication et ne se fait pas prier pour raconter l'odyssée gourmande qui transforme les fèves de cacao en délicieux chocolats. Sur le marbre refroidissent quelques truffes et sur des claies métalliques une fournée attend l'enrobage. La machine va bientôt fonctionner : elle pulsera un rideau de chocolat d'un millimètre d'épaisseur à travers lequel vont passer les ganaches à enrober, portées par un petit tapis métallique.

"Les ganaches, c'est en quelque sorte l'intérieur du chocolat, explique Olivier, il y en a de

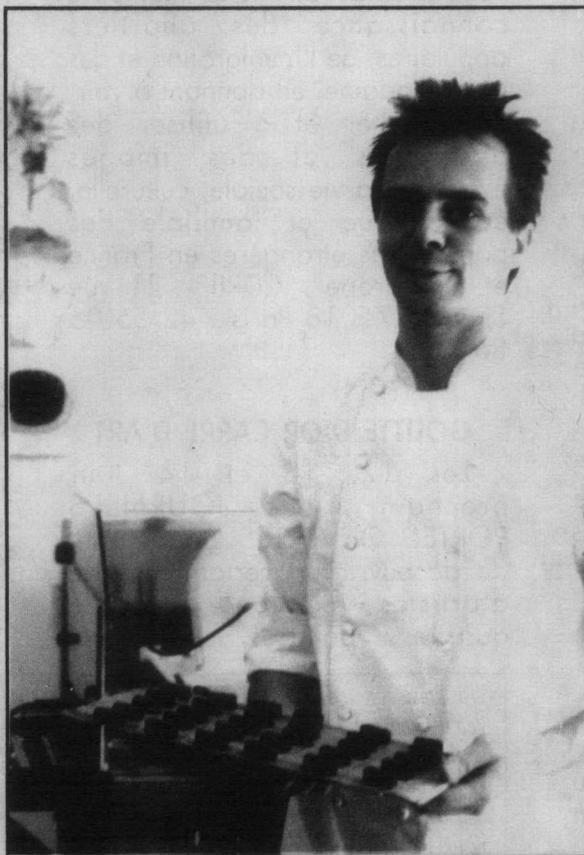


Photo : Alexandre Sargos

plusieurs sortes, alcoolisées, aux fruits ou au chocolat".

L'enrobage doit être le plus fin possible pour offrir le meilleur produit. Comme dans toute œuvre qui tend à la perfection, tout est simple et compliqué à la fois :

"Les recettes sont enfantines mais il faut une méticulosité certaine : une différence de un degré dans un enrobage et vous loupez un chocolat qui va finir par se craqueler...".

Une seule solution pour réussir : l'expérience.

"En fait c'est une question de coup de main pour tourner une ganache au bon rythme, d'œil pour voir si la bonne onctuosité est atteinte".

A 27 ans, Olivier a déjà onze ans de métier, dont sept ans chez

Lenôtre et quatre à la Maison du Chocolat, la Jérusalem des "cacaomaniaques".

ACCRO AU CACAO

"J'ai toujours aimé le chocolat, cela doit venir de ma mère qui en consomme au moins une tablette par jour. Moi aussi, lorsqu'en vacances, par exemple, je n'ai pas de chocolat sous la dent, je ressens un véritable manque...".

Lorsqu'au mois de décembre dernier, Olivier s'est décidé à ouvrir sa propre boutique "pour développer mes propres gammes et créer mes recettes", il a trouvé un pas de porte économique à la Goutte d'Or.

"J'ai appris à aimer ce quartier. Bien sûr, je ne pourrais pas y ouvrir un salon de thé, mais alors que je croyais avoir à ne travailler qu'avec des restaurants ou des comités d'entreprise, j'ai découvert petit à petit une clientèle de quartier qui compte aujourd'hui pour près de la moitié de mon chiffre d'affaires".

La greffe semble avoir pris avec le jeune artisan passionné des produits de luxe et, même après trois cambriolages, il ne compte pas raccrocher ses gants de chocolatier. Mieux, il a même repris sa seconde passion de pâtissier et compose maintenant pour tout le quartier des gâteaux ou des pièces montées. Le tout à des tarifs raisonnables : de tout petits prix pour les grands gourmands.

**Olivier offre
20 % de réduction à tous ses
nouveaux clients porteurs
de Paris-Goutte d'Or"**

PARIS GOUTTE d'OR



ISSN 0763-0662
ASSOCIATION DE GESTION
DE LA SALLE SAINT-BRUNO

(Association Loi 1901)
9, Rue Saint-Bruno - 75013
Tél. 42 62 11 13 - Fax 42 52 22 01

Numéro Spécial
"Terre d'Avenir"

Le Bourget
5 au 7 Juin 1992

LE JOURNAL DU QUARTIER

LA GOUTTE D'OR

UN QUARTIER POPULAIRE AU CŒUR DE PARIS

Situé dans le 18ème arrondissement entre Montmartre et la Gare du Nord.

AYANT DEPUIS SA CREATION UNE VOCATION D'ACCUEIL AUX IMMIGRÉS

Des ouvriers des provinces françaises venus construire le chemin de fer au 19ème siècle, puis des Belges, des Italiens, des Polonais, et à partir des années 50, des Algériens, puis des Marocains, des Tunisiens, enfin des Africains venant principalement du Sénégal et du Mali. Actuellement, le quartier continue à accueillir des immigrants venant de Sri-Lanka, de Turquie,...

ET DE PREMIER LIEU PROVISoire D'INSERTION

Du fait de ses logements bon marché et du soutien que pouvait trouver chaque immigré auprès de compatriotes déjà installés, le quartier a joué un rôle important pour faciliter une première insertion dans la Région Parisienne : passage souvent provisoire avant une installation plus définitive ailleurs.

AUJOURD'HUI, UN QUARTIER MULTI-CULTUREL

Où plus de 30 nationalités sont représentées et où la moitié de la population est d'origine étrangère.

UN POLE CENTRAL POUR LES IMMIGRÉS DE LA REGION PARISIENNE

En prolongation des magasins "TATI" et du "Marché Saint-Pierre", le pôle commercial de la Goutte d'Or permet à de nombreux immigrants venant de toute la Région Parisienne de se replonger dans un bain de culture d'origine : musique arabe et africaine, boucheries islamiques, tissus bariolés, coiffeurs, ... et cafés-restaurants où l'on peut rencontrer facilement un parent ou un ami originaire du même village.

UN DES DERNIERS "VILLAGES" DE PARIS

Préservée jusqu'alors par les différentes opérations d'urbanisme qui ont ailleurs bouleversé entièrement le



tissu urbain d'anciens quartiers parisiens, la Goutte d'Or, du fait de la configuration de son habitat (petits immeubles) et de ses rues (existence de multiples petites placettes utilisées comme lieux de rencontre), a encore aujourd'hui une vraie vie de quartier, où les gens se connaissent relativement bien et où il fait bon vivre.

UN QUARTIER LAISSE A L'ABANDON PENDANT LONGTEMPS

Pour de nombreuses raisons, jusqu'au début des années 80, les problèmes du quartier de la Goutte d'Or n'ont pas été pris en compte par les différents pouvoirs publics, que ce soit l'administration municipale, les services de Police ou les autres intervenants institutionnels. Ces problèmes - essentiellement la dégradation des conditions d'habitat et l'extension des trafics - n'ont fait que s'accroître... Les associations qui œuvraient dans le quartier recevaient des subventions misérables ne leur permettant pas de mener une action à la hauteur des problèmes....

DE NOMBREUX LOGEMENTS DEVENUS INSALUBRES

Dans de nombreux immeubles ante-haussmanniens, les logements sont devenus peu à peu insalubres, du fait notamment que les propriétaires - peu fortunés - ne faisaient presque pas de travaux d'entretien ou

d'amélioration de l'habitat. Les logements - petits - ne comportaient souvent ni salle d'eau, ni WC, et même pas de cuisine séparée. L'humidité des pièces engendrait des problèmes importants de santé, faisant craqueler les vieilles peintures en plomb, ce qui a provoqué un fort taux d'intoxication des enfants au saturnisme. Les parties communes, à l'abandon, se révélaient parfois dangereuses (escaliers sans rampe, marches cassées, plafonds qui s'effondrent, etc...).

ET SUROCCUPES

L'immigration devenant de plus en plus familiale, les logements deviennent rapidement suroccupés, non seulement par le grand nombre d'enfants accueillis mais aussi du fait de la solidarité au nom de laquelle la famille héberge facilement un parent, un ami... La montée en flèche des loyers à Paris et le refus (ou l'impossibilité du fait du travail commencé aux aurores ou fini au milieu de la nuit) de partir chercher loin en banlieue un logement plus grand au loyer accessible ne permettent plus à la famille de déménager.

DES TRAFICS TOLERES PAR LA POLICE

Au nom de la logique du "quartier sacrifié" au bénéfice de l'ensemble de la Région Parisienne, la Police tolérait dans ce quartier le fonctionnement d'une dizaine de "maisons d'abattage" où les prostituées devaient se relayer 24 heures sur 24 pour satisfaire aux besoins de plus en plus importants de proxénètes connus et repérés. Autour de ce commerce très lucratif, de nombreux autres trafics ont pris leur ancrage dans le quartier : jeux de bonneteau, "marché aux voleurs", et par la suite deal de haschisch, puis de drogues dures. La tolérance attirant la tolérance, le trafic encourageant le trafic, le quartier s'est retrouvé bientôt complètement investi par toutes sortes de trafiquants venus pour la grande majorité d'entre eux de l'extérieur pour faire leur "business"... Le laissez-aller atteint un certain nombre de commerçants qui utilisent l'espace public comme une décharge où ils entassent leurs ordures. Hygiène et propreté en prennent un sacré coup !

L'intervention policière a lieu surtout pour rechercher les clandestins, laissant de côté tous les phénomènes qui fondent un certain mal-vivre de la population.



1984 : LANCEMENT DE L'OPERATION DE RENOVATION

Vers la fin des années 70, une première intervention publique est enfin décidée : la fermeture des "maisons d'abattage". Premier pas d'une certaine "normalisation" regrettée par un certain nombre de commerçants qui vivaient des retombées de cette activité lucrative mais accueillie avec soulagement par les habitants (et sans doute par les femmes exploitées dans ces lieux sordides)... Des projets de lancement d'une Opération de Rénovation circulent... mais peu nombreux sont ceux qui y font attention étant donné que de tels projets ont déjà circulé à maintes reprises dans le passé sans que rien ne se concrétise ! Mais, cette fois, c'est du sérieux. Le projet est rendu public en 1984, alors que venait de se créer l'Association "PARIS-GOUTTE D'OR".

UN PROJET AMBITIEUX MAIS PORTANT UNIQUEMENT SUR LE LOGEMENT

Le projet annoncé par la Ville prévoit la démolition d'une centaine d'immeubles (dont près de 60% insalubres) et la reconstruction de logements et de quelques équipements publics (une crèche, une école maternelle et un gymnase) avec une volonté de conserver l'aspect traditionnel du quartier (garder les rues telles qu'elles étaient, construire des immeubles ayant des gabarits semblables à ceux qui sont maintenus, maintien de la surface commerciale, etc...). De plus, les immeubles maintenus seront soumis à une procédure de restauration immobilière, ce qui les obligera - sous peine d'expropriation - à se réhabiliter, en bénéficiant de subventions importantes (30 à 50 % du coût des travaux). Une phrase sibylline précise que les habitants évincés seront relogés...

SUR LEQUEL REAGISSENT LES HABITANTS

Les habitants se mobilisent alors avec l'aide des associations (au premier rang desquelles "Paris-Goutte d'Or") pour faire entendre leur voix. Leurs revendications sont alors les suivantes :

- il faut qu'un plan de relogement précis soit défini,

précisant que le relogement concernera non seulement les locataires en titre, mais aussi tous les occupants de bonne foi, que ce relogement soit effectué dans des logements sociaux prioritairement à la Goutte d'Or ou le 18ème, mais en tout cas à Paris (sauf désir contraire), que des offres de relogement soient faites aux habitants de la dizaine d'hôtels meublés voués à la démolition, et que les personnes évincées aient droit à revenir à la Goutte d'Or en fin d'opération.

- le plan de rénovation prévoit la démolition de trop d'immeubles réhabilitables et ne respecte pas assez la configuration traditionnelle du quartier,

- les problèmes du quartier ne sont pas uniquement des problèmes de logement, mais c'est tout le développement social qu'il faut prendre en charge (scolarisation, alphabétisation, santé, animation, hygiène, trafics, etc...),

- en tout état de cause, on ne rénove pas un quartier sans ses habitants. Il faut qu'ils participent aux décisions qui déterminent leur avenir.

RESULTAT : DES ENGAGEMENTS NOVATEURS

La réaction forte des habitants, appuyée par le Député et par l'Etat, provoque la rédaction par la Ville de Paris d'engagements précis, notamment en ce qui concerne le relogement :

- tous les occupants de bonne foi seront relogés,
- le relogement se fera prioritairement à la Goutte d'Or ou dans le 18ème (ou les arrondissements limitrophes), avec possibilité de retour en fin d'opération,
- les résidents d'hôtels meublés pouvant justifier d'une présence ancienne seront aussi relogés,
- les constructions neuves à la Goutte d'Or seront presque exclusivement des logements sociaux,
- le quartier sera intégré à la liste des "îlots sensibles", c'est-à-dire se verra appliquer une procédure de



Développement Social, à savoir qu'en partenariat (Ville, Etat, Services publics, associations) l'ensemble des problèmes du quartier sera abordé et des solutions devront être mises en œuvre..

C'est la première fois qu'à Paris, dans une opération de cette envergure, des engagements si précis sont donnés. Restait à vérifier qu'ils soient effectivement appliqués, ce à quoi continue de travailler "Paris- Goutte d'Or".

1985-1992 : L'EVOLUTION DE LA RENOVATION

LES ENGAGEMENTS DE RELOGEMENT

A ce jour, près de 800 familles ont été relogées, la moitié dans le 18ème (dont une partie à la Goutte d'Or), le reste dans les autres arrondissements de Paris. Les personnes ne pouvant justifier d'un bail en bonne et due forme mais occupants de bonne foi ont été aussi relogées, parfois après intervention des associations. Déjà, quelques familles ont pu revenir habiter dans les 200 logements sociaux neufs récemment livrés à la Goutte d'Or par l'Office Public d'Habitation de la Ville de Paris (OPHVP-OPAC). En ce qui concerne les résidents d'hôtels meublés, après de longues discussions, on s'achemine vers le relogement d'une centaine de "foyers", conformément aux engagements. La vigilance et la pression des Associations, et notamment de "Paris-Goutte d'Or" sont pour beaucoup dans l'application effective de ces engagements, étant donné la mauvaise volonté que met souvent l'OPHVP à les tenir.

Cependant, de nombreux problèmes subsistent pour lesquels il faut sans cesse réintervenir :

- bien que ce soit des logements sociaux qui soient proposés, un certain nombre d'habitants peu fortunés ou ne pouvant bénéficier d'une Aide Personnalisée au Logement conséquente ont du mal à être acceptés par les sociétés d'HLM. C'est tout le problème de l'accès au logement social des plus démunis...

- les propriétaires privés qui doivent être expropriés lancent des procédures contre leurs locataires afin de les faire expulser et de pouvoir vendre ainsi leur bien vide, ce qui leur rapporte plus. Il faut donc aider tous les occupants de bonne foi à se défendre et à faire valoir leur droit au relogement...

- aucune solution innovante n'a été mise au point par l'Aménageur pour faciliter le relogement des "célibataires" qui habitent les hôtels meublés à démolir, malgré les propositions des Associations (possibilité de multi-location, construction de studettes, réservation pour





les retraités de places dans les studios pour personnes âgées du Bureau d'Aide Sociale,....).

LA PROCEDURE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL (DSQ)

C'est avec beaucoup de réticences que la Ville a accepté de rentrer dans cette procédure. Durant les 3 ou 4 premières années, il n'était question que d'urbanisme, de problèmes de relogement et d'aménagement... Puis, peu à peu, les élus, et particulièrement le Président de la Commission Locale DSQ Goutte d'Or, ont commencé à prendre au sérieux les projets des Associations et à voir l'intérêt de cette procédure. Une forme de partenariat a commencé à se mettre effectivement en place. Cela s'est concrétisé notamment par :

- des subventions beaucoup plus importantes aux associations (pour le soutien scolaire, les activités d'animation des enfants et des jeunes, la formation, un lieu d'accueil parents/enfants, l'accueil aux toxicomanes, etc...) au point que la plupart des associations peuvent aujourd'hui avoir un ou plusieurs permanents,

- l'étude en Commission Locale Interpartenaires des problèmes des locaux scolaires, de la santé, de l'hygiène, et bientôt de la formation,

- l'intégration de propositions associatives au plan d'aménagement (construction d'un bureau de Poste, de locaux associatifs, d'un Centre de Santé, aménagement d'un square de 7000 m², etc...) ou la mise en œuvre d'idées lancées par les Associations (création d'un poste d'animateur sur le square, divers aménagements concernant la voirie ou l'urbanisme).

La situation n'est certes pas idyllique, mais des avancées importantes ont eu lieu et continuent à se mettre en place.

Sur un point, cependant, il n'y a eu guère d'avancées : il s'agit de l'existence des trafics. La Goutte d'Or est aujourd'hui l'un des hauts lieux du deal des drogues dures où trafiquants et consommateurs venus de l'extérieur du quartier font leurs affaires. C'est aussi toujours l'existence du "marché aux voleurs" de moins en moins maîtrisable et face auquel la Police semble démunie (ou peu volontaire ??). Tout cela entraîne angoisse et sentiments

d'insécurité, voire attise le racisme.

"PARIS-GOUTTE D'OR"

LES BUTS DE L'ASSOCIATION

- Défendre les habitants du quartier et préserver l'identité populaire et multi-culturelle de la Goutte d'Or
- Contribuer à ce que le retard de développement social accumulé par ce quartier soit rattrapé
- Amener tous les pouvoirs publics (et notamment la Police) à considérer ce quartier comme une entité de Paris avec ses droits et ses devoirs, en luttant contre les idées de "quartier de tolérance" ou de "quartier sacrifié".

SES MOYENS

- Être à l'écoute des habitants, grâce à une permanence hebdomadaire et l'existence d'un réseau permettant de connaître les différents problèmes qui se posent et les désirs de la population,
- Laboratoire d'idées et interpellation des pouvoirs publics pour que des solutions soient mises en avant et que les projets voient le jour après négociation,
- Information de la population sur l'avancée des projets, grâce notamment à la publication d'un journal trimestriel "Paris-Goutte d'Or" vendu dans le quartier,
- Promotion du partenariat d'abord avec les 15 autres associations travaillant sur le quartier, mais aussi avec les différents services qui y interviennent,
- Coordination du secteur associatif.

Le C.C.F.D. a aidé "Paris-Goutte d'Or" au moment de sa création. Qu'il soit ici remercié !

**PARIS-GOUTTE D'OR - 27 rue de Chartres
75018 PARIS - Tél. : (1) 42 57 39 96**

